

Les associations d'institutrices ne produiront de bons résultats qu'aux conditions suivantes : 1° Se former et fonctionner avec l'assentiment et sous les regards de l'autorité diocésaine ; 2° S'unir en vue d'améliorer le sort de celles qui se dévouent au service de l'enfance.

Depuis le mois de septembre dernier, les élèves-instituteurs de l'Ecole normale Laval sont installés dans un magnifique bâtiment élevé sur le chemin Ste-Foye. Depuis le départ du Vieux-Château, en 1892, le personnel de l'Ecole normale Laval n'avait pas été gâté au point de vue du logement. Nous reparlerons de la nouvelle résidence des élèves de l'Ecole normale de Québec.

A l'occasion d'un procès entre la commission scolaire de Ste-Anastasia de Nelson et certains contribuables, M. le juge Choquette a récemment décidé qu'il valait mieux bâtir une école neuve plutôt que réparer une vieille maison. *L'Union des Cantons de l'Est* dit ce qui suit au sujet de ce procès :

“ L'honorable juge Choquette insista sur l'utilité d'avoir de belles écoles, bien situées, et dit que les contribuables ne devaient pas hésiter à dépenser quelques piastres pour avoir de belles et bonnes maisons d'écoles. “ Je suis sûr, dit-il, qu'après mûre réflexion, tous les contribuables de cet arrondissement seront satisfaits et contents d'avoir une maison d'école neuve, située dans un bel endroit.”

L'Ecole Française, de Paris, du 9 octobre dernier, reproduisant *L'Enseignement Primaire*, consacre plusieurs pages, en termes élogieux, à la Convention des institutrices de Québec.

BIBLIOGRAPHIE

Le Sténographe Canadien, Montréal.— La livraison de septembre de cette revue est tout à fait intéressante. Nous félicitons notre confrère qui réussit admirablement à vulgariser la sténographie.

Cours français de lectures graduées, degré inférieur et degré moyen, illustrés, par l'abbé J. Roch Magnan, curé de Muskegon, Michigan.

Deux beaux volumes que vient de publier la Maison Beauchemin & Fils, Montréal. Nous félicitons avec bonheur notre cousin et ami pour les deux beaux livres qu'il offre particulièrement aux écoles canadiennes-françaises des Etats-Unis. Les livres de M. l'abbé Magnan pourront aussi rendre de grands services dans les écoles françaises du Canada. Les morceaux qui composent chacun des cours ont été choisis avec un rare bon goût et la gradation en est parfaite. Les deux *cours* sont illustrés avec soin. Sur la couverture de chacun des deux volumes, nous avons remarqué, non sans satisfaction, une reproduction du dessin qui orne le frontispice de *L'Enseignement Primaire*. L'artiste a légèrement modifié la gravure de notre revue : au lieu d'une maman qui donne des conseils à ses enfants au départ pour l'école, c'est une religieuse qui parle aux élèves. Sur *L'Enseignement Primaire*, l'école est à côté de l'église, et la femme qui s'adresse à de jeunes enfants n'est pas une institutrice, mais une mère de famille.

Nous réitérons nos félicitations à M. l'abbé Roch Magnan, qui est un patriote doublé d'un apôtre. Ses livres sont propres à faire aimer la religion et la langue française, deux forces indispensables aux Canadiens-français.

“ Le Bulletin du Parler français au Canada ”

Nous avons reçu le premier numéro du *Bulletin* publié par la *Société du Parler Français au Canada*, et ce premier fascicule permet déjà d'apprécier justement le caractère à la fois pacifique, national et populaire de cette nouvelle publication.